

3191

REVUE CONJOINTE GOUVERNEMENT DU SENEGAL-USAID

15 Décembre 1994

**RESUME DE LA STRATEGIE DU PROGRAMME DE L'USAID AU SENEGAL
1992 - 1997**

La croissance démographique rapide et la dégradation de la base de ressources naturelles sont une menace à l'accélération de la croissance économique qui est essentielle au maintien d'une société sénégalaise traditionnellement ouverte, démocratique et stable. De même, la stabilité administrative, politique et sociale du Sénégal est un avantage-clé pour son économie. L'USAID/Sénégal a conclu que l'accélération de la croissance est une question centrale et que la croissance démographique et la dégradation de l'environnement sont des problèmes de développement à long terme qui doivent être immédiatement traités.

Entre 1960 et 1985, le revenu per capita au Sénégal est resté pratiquement inchangé puisque la croissance démographique a annulé la croissance économique qui était en moyenne de 2,4% seulement l'an. Depuis 1985, de meilleures conditions climatiques, la stabilisation financière et un ajustement structurel limité ont amélioré le taux de croissance économique du pays mais la croissance démographique s'est également accélérée. En 1992, le Sénégal se classait 137^e sur les 160 pays considérés dans l'indice de développement social du PNUD défini selon le revenu per capita, le taux d'alphabétisation et l'espérance de vie. Le taux de chômage en milieu urbain était de 20% environ. De plus, il semble que le secteur urbain (formel et informel) ne peut absorber que 30% des 100.000 nouveaux emplois nécessaires chaque année pour la main-d'oeuvre en croissance rapide. Les 70.000 emplois restants chaque année devront être trouvés dans l'agriculture pour éviter l'augmentation du chômage.

Le secteur agricole sénégalais est lui-même confronté à de sérieuses difficultés. Les effets conjugués d'une croissance démographique rapide et d'une base de ressources naturelles fragile ont limité la croissance du secteur primaire en général et la production agricole en particulier. Depuis l'indépendance, les superficies totales cultivées sont restées inchangées étant donné que les nouvelles terres emblavées n'ont fait que remplacer les terres perdues à la suite de la baisse de la pluviométrie, de l'érosion et de la baisse de la fertilité des sols. Dans l'ensemble, l'augmentation des rendements due à l'amélioration de la quantité et de la qualité de la main-d'oeuvre, aux semences améliorées, à l'utilisation accrue de la traction animale et d'autres technologies, n'a pas permis de gagner la bataille contre la baisse de la qualité physique des sols. Pour l'essentiel, les mécanismes de transfert de technologie ont besoin d'être substantiellement renforcés, les mécanismes de crédit agricole doivent encore être développés, et les marchés et les prix davantage libéralisés.

Les causes de la croissance démographique persistante sont également fondamentales. La société sénégalaise demeure conservatrice, polygame, islamique, et multiethnique. On accorde une très grande valeur aux enfants mais le taux de mortalité infantile reste élevé. Bien que la plupart des femmes en milieu urbain connaissent au moins une méthode moderne de planification familiale, il en est de même pour 58% seulement des femmes en milieu rural. La disponibilité de services de planification familiale est en partie limitée par la quantité et la qualité limitées des services de santé publique et par la sous-utilisation des capacités du secteur privé. 40% seulement de la population ont accès aux soins de santé et le taux de couverture sanitaire a baissé avec l'augmentation de la population et la réduction des budgets nationaux de santé.

En vue de jeter les bases de son développement au 21^e siècle, le Sénégal doit commencer maintenant à trouver un équilibre entre ses ressources et sa population. C'est dans ce cadre que la stratégie de l'USAID/Sénégal a été élaborée. Le but primordial du programme d'assistance des Etats-Unis au Sénégal est d'améliorer la qualité de la vie des Sénégalais par un processus de développement à long terme qui soit équitable, participatif, autosuffisant et viable du point de vue environnemental. Dans les premières étapes du processus d'élaboration de sa stratégie, l'USAID/Sénégal avait conclu qu'une stratégie visant à augmenter les revenus du secteur privé serait préférable à des stratégies alternatives visant à améliorer la qualité de la vie des Sénégalais. De plus, étant donné que les couches les plus démunies de la population sont aussi celles qui sont les plus liées à la base de ressources naturelles, l'USAID/Sénégal a adopté un but stratégique visant à augmenter les revenus du secteur privé au moyen d'une exploitation viable des ressources naturelles. Etant donné les interactions complexes entre croissance démographique, dégradation de la base de ressources naturelles et augmentation des revenus, l'accent est mis sur l'augmentation à long terme des revenus per capita. La réalisation de ce but tourne autour de quatre objectifs de développement: 1) la réduction de la taille de la famille; 2) l'augmentation de la productivité agricole dans les zones où la pluviométrie est fiable; 3) l'augmentation de la valeur de l'arboriculture; et 4) une libéralisation accrue des marchés.

Réduction de la Taille de la Famille. La stratégie de l'USAID/Sénégal visant à réduire la taille de la famille sénégalaise porte à la fois sur les aspects demande et offre de services de planification familiale par le biais de mécanismes aussi bien publics que privés, avec une différence notable quant aux priorités et au timing entre programmes destinés à la clientèle urbaine et ceux destinés à la clientèle rurale.

L'USAID/Sénégal aidera le Gouvernement du Sénégal à réduire le taux de fécondité de 6,6 enfants en 1986 à 6 enfants d'ici 1997. Compte tenu des disparités entre monde urbain et monde rural concernant le niveau des revenus, les possibilités d'emploi, le taux d'alphabétisation, les pratiques d'allaitement maternel et les caractéristiques de la fécondité, la stratégie, en milieu urbain, sera principalement axée sur la fourniture de services et, en milieu rural, sur la sensibilisation et l'acceptation de la planification familiale.

Augmentation de la Productivité Agricole dans les Zones où la Pluviométrie est Fiable. La stratégie de l'USAID/Sénégal visant à accroître la productivité agricole repose sur l'exploitation des potentialités agricoles de la moitié sud du Sénégal où une pluviométrie fiable de 400 mm/an au total est disponible quatre années sur cinq. Au moyen d'un programme combiné visant à améliorer la productivité des sols et à augmenter l'utilisation de technologies adaptées, l'USAID/Sénégal aidera le Gouvernement du Sénégal à augmenter la production céréalière dans ces zones, de 1.000.000 tonnes en 1989-90 à 1.300.000 tonnes en 1996-97. Cette augmentation de la productivité serait mesurée sur une base estimative de 200.000 hectares de terres, avec environ 45.000 ménages ruraux adoptant des technologies permettant d'améliorer la fertilité des sols et 45.000 familles supplémentaires adoptant des pratiques agronomiques améliorées ou utilisant des intrants améliorés.

Augmentation de la Valeur de l'Arboriculture. A travers un programme combiné visant à planter plus d'arbres et à conserver les arbres existants, l'USAID/Sénégal aidera le Gouvernement du Sénégal à augmenter la valeur de l'arboriculture d'environ 2 millions de dollars par an d'ici 1997. Environ 3.000.000 d'arbres seront plantés et survivront et environ 200.000 hectares de terres seront protégées et gérées pour permettre la régénération naturelle des arbres. Ceci implique une augmentation des revenus pour environ 50.000 ménages ruraux.

Libéralisation Accrue du Marché. La stratégie de l'USAID/Sénégal vise à encourager une plus grande libéralisation du marché des produits tirés des ressources naturelles. Ceci implique la reconnaissance du fait que l'augmentation des revenus des producteurs nécessitera non seulement une augmentation de la production mais aussi une augmentation de la demande et un meilleur accès aux marchés. A travers un processus de libéralisation et de privatisation accrues, l'USAID/Sénégal aidera le Gouvernement du Sénégal à augmenter la valeur de la production agricole commercialisée par le secteur privé, de 46% au total en 1989/90 à 95% en 1996/97, essentiellement par la privatisation de la commercialisation du riz local et des arachides.

**Survie de l'Enfant/Planification Familiale
(685-0286)**

<u>Durée</u> Sept ans (17 juin 92-30 juin 99)	<u>Personnel</u> Directeur: Marième Diop, MSPAS
<u>Coût global</u> (en dollars EU)	Responsable USAID: Fatimata Sy
<u>Contributions:</u>	
Etats-Unis : 31.050.000	
Sénégal : 5.850.000	
Total général: 36.900.000	
<u>Situation financière au 30/11/94</u>	<u>Principaux Contractants ou organismes</u> Management Sciences for Health (MSH)
Montant engagé : 16.910.000	
Montant décaissé : 1.888.471	
Montant non décaissé: 15.021.529	

I. Description du Projet

L'objectif du projet est d'accroître l'utilisation et la connaissance des contraceptifs modernes par l'amélioration de l'accès et de la qualité des services de planification familiale et de santé connexes. Les intrants du projet entraîneront une demande et une disponibilité accrues de services de haute qualité de planning familial et de santé maternelle et infantile (SMI). Le projet accroîtra la demande par l'amélioration qualitative des services, la mise au point d'activités ciblées d'information, d'éducation et de communication (IEC), des services de vulgarisation/animation en direction de la population, et la sensibilisation des chefs religieux, coutumiers et des responsables politiques. Il accroîtra la disponibilité des services de planification familiale par le renforcement de l'efficacité des services existants, par le soutien à la distribution communautaire de contraceptifs, par la mise en place d'un système efficace de distribution de contraceptifs, et par l'encouragement des initiatives du secteur privé. Les services de planning familial seront étroitement liés aux autres programmes de santé maternelle, infantile et familiale.

Le projet fournira une assistance technique pour: aider à la décentralisation du système de santé publique; améliorer la qualité et accroître la demande de services de planification familiale; mettre en place des systèmes efficaces de gestion financière; et promouvoir la fourniture par le secteur privé de services de santé. En plus de la planification familiale, le projet cherche à réduire la mortalité infanto-juvénile par la lutte contre les maladies diarrhéiques et pour à améliorer l'état nutritionnel des enfants par des activités de gestion de

l'allaitement et de contrôle de la croissance. Plus précisément, le projet mettra en place des Unités de Réhydratation par Voie Orale dans plus de 200 centres et postes de santé en même temps qu'il fournira des sels de réhydratation orale dans l'ensemble du pays; et pour aidera à la mise en place d'un Programme National d'Allaitement; et soutiendra une gamme variée d'intervention d'IEC de survie de l'enfant.

Le projet est exécuté en collaboration avec l'équipe d'assistance technique du Management Sciences for Health (MSH) qui vient d'être mise en place.

II. Progrès réalisés à ce jour

Le projet a eu un démarrage difficile, mais tout semble rentrer dans l'ordre. Le contractant institutionnel a été sélectionné, et les membres de l'équipe de l'assistance technique à long terme sont en place. La rénovation des locaux à la SMI de Médina pour accueillir l'assistance technique s'est achevée après un retard sur le calendrier. L'équipe est en train de s'installer et va bientôt s'atteler à recruter les membres de son équipe locale.

Le Projet a organisé à Kaolack une journée de lancement qui a connu un grand succès.

Le MSAS a soumis son Plan d'Action intermédiaire pour la période octobre -décembre, 1994. Ce Plan a été approuvé et son financement se fera par le compte local géré par le contractant institutionnel, Management Sciences for Health (MSH).

MSH a également organisé une rencontre avec toutes les agences de coopération appelées à participer dans l'exécution du Projet ainsi que leurs institutions homologues sénégalaises pour coordonner et harmoniser leurs interventions sur le terrain. De l'avis général des participants, cette rencontre a été jugée très utile.

Le projet est sur le point d'acheter 16 véhicules dans le cadre de l'exécution des activités dans les 16 districts ciblés.

Le Projet a également initié des séances de travail avec le FNUAP, SOMARC, le PNPf, AIDSCAP et la Banque Mondiale en vue de discuter et de résoudre les contraintes d'ordre logistique relatives aux contraceptifs. Il faut cependant souligner la nécessité de coordonner étroitement avec la BM pour éviter des ruptures de stocks.

Le PNPf avec l'aide du Pop Council --une des agences de coopération du projet-- a terminé la collecte de données pour l'analyse situationnelle. Les données recueillies vont permettre

de fixer provisoirement les indicateurs objectivement vérifiables du projet lors de la journée de réflexion qui sera organisée en janvier 95.

Le PNPf avec l'assistance de JHPIEGO, FHI et Le Dantec a achevé la recherche sur le Norplant. Le PNPf est en train de procéder à l'expansion de l'expérience à cinq cliniques à Dakar et à trois régions: Thiès, St. Louis et Kaolack.

L'activité pilote de marketing social des contraceptifs exécutée par SOMARC est en très bonne voie. La recherche sur la conception et l'emballage du produit par une firme de la place, PUBLICOM, est sur le point d'être finalisée. SOMARC organisera une journée de lancement de ses activités en janvier 1995.

Le joint venture Africare-SANFAM est en place et a commencé l'exécution de ses activités. SANFAM et Africare sont sur le point de finaliser les termes de référence pour les activités de formation en santé reproductive.

Tulane/Morehouse et l'Institut de Santé, de l'Education et du Développement (ISED) ont mené à terme un programme régional de formation des formateurs et en initiation en épidémiologie à Fatick, Kaolack, Thiès, Diourbel et Louga. La formation pour le personnel des autres régions est en cours.

L'Ordre d'Exécution pour l'assistance technique de BASICS a été ratifié à Washington et les activités pour la LMD ont démarré en collaboration avec le SANAS. La collecte de données sur les infrastructures sanitaires s'est achevée et une présentation en a été faite. Cette présentation soulève un certain nombre de questions intéressantes portant sur l'efficacité de la formation et de la supervision.

L'Ordre d'Exécution pour les services de l'assistance technique de Wellstart a été ratifié. Wellstart va intervenir dans le cadre du programme d'allaitement maternel par le sein en étroite coopération avec le SANAS. Ses activités vont démarrer incessamment.

Le DRH est prêt pour l'expansion du modèle RAPID et à en faire des modèles régionaux et deux modèles sectoriels.

III. Problème

Le Gouvernement du Sénégal a fourni une partie, mais pas la totalité de sa contribution en personnel, telle que décrite dans l'Accord de Subvention du Projet. Deux chauffeurs et deux secrétaires font défaut. Ceci risque de compromettre l'efficacité de l'exécution du projet.

Prévention et Lutte contre le SIDA
(685-0306)

<u>Durée:</u> Six ans: (17 juin 92 - 30 juin 98)	<u>Personnel:</u> Directeur: Dr. Ibra Ndoye Président du Comité National de Prévention du SIDA (CNPS) Conseiller Résident: Dr. Cornelia Davis Responsable USAID: Massaer Guèye
<u>Coût global</u> (en dollars EU)	
Contributions:	
Etats-Unis : 9.900.000	
Sénégal : 2.000.000	
Total général: 11.900.000	
<u>Situation financière au 30/11/94</u>	<u>Principaux Contractants</u> <u>ou Organismes:</u>
Montant engagé : 7.950.000	Family Health International
Montant décaissé : 152	(FHI)
Montant non décaissé: 7.949.848	

I. Description du Projet

Le but du projet est de réduire au Sénégal le taux d'infection du VIH transmis sexuellement, en aidant, par le biais d'un sous-contrat (buy-in) avec Family Health International (FHI), dans le cadre du Contrat avec AIDSCAP, le Programme National de Lutte contre le SIDA (PNLS), d'autres institutions du Gouvernement du Sénégal, le Laboratoire de Bactériologie/Virologie de l'Université de Dakar, et d'autres organisations non gouvernementales appropriées à renforcer et à accentuer la prévention du SIDA chez les populations à haut risque d'infection du VIH par transmission sexuelle.

L'objectif du projet est de réduire les comportements à haut risque d'infection du VIH chez les groupes cibles et de renforcer les services qui permettent de réduire la propagation du VIH et d'autres MST dans les régions cibles. D'ici 1998, le projet va: (1) mettre en oeuvre une gamme améliorée d'activités de communication ciblées; (2) renforcer la distribution publique et privée non traditionnelle de condoms aux groupes cibles; (3) améliorer les services de prévention des MST; et (4) réaliser et maintenir un environnement de politiques contribuant à une exécution efficace des activités de prévention du SIDA. Le projet ciblera les groupes à plus haut risque d'infection du VIH dans les quatre régions ayant le potentiel de propagation de l'épidémie le plus élevé, à savoir Dakar, Kaolack, Ziguinchor et Thiès. Le projet visera surtout les populations urbaines avec une extension éventuelle des interventions réussies aux zones péri-urbaines ou à d'autres régions du pays vers la fin du projet.

Les activités du projet seront définies au moyen de sous-accords exécutés entre FHI et les organisations locales, y compris le PNLIS, le Laboratoire de Bactériologie/Virologie de l'Université de Dakar et les ONG intéressées et compétentes en matière de prévention du SIDA.

II. Progrès réalisés à ce jour

En une année et demie d'exécution, le projet a franchi d'importantes étapes:

1. Maladies Sexuellement Transmissibles (MST)

- Une étude a été menée dans les quatre régions ciblées par le projet pour choisir des sites de surveillance. Deux sites par région ont été choisis:

- . Région de Dakar: le Centre des Oeuvres Universitaires et le Centre de Santé Gaspard Kamara de Grand-Dakar.
- . Région de Thiès: le Centre de Santé du 10ème et le Centre de Santé de Joal.
- . Région de Kaolack: les Centres de Santé de Nioro et de Kaffrine.
- . Région de Ziguinchor: les Centres MST de Ziguinchor et de Bignona.

- Deux sous-accords ont été signés, l'un avec le Centre de référence des MST de Dakar, l'autre avec les postes de santé catholiques.

2. Information, Education et Communication (IEC)

AIDSCAP a signé des sous-accords avec les organisations suivantes:

- L'Association pour le Bien-Etre de la Population (ABEP) pour la conduite d'activités IEC dans le district de Tivaouane.
- L'Association pour la Promotion Sociale en Milieux Rural et Urbain (APROSOR) pour des activités IEC à Toubatoul, Khombole et Thiénaba (Région de Thiès).
- Le Mouvement International pour le Développement en Afrique (MIDA) pour la sensibilisation des apprentis mécaniciens, menuisiers...et des élèves d'écoles professionnelles.

3. Surveillance Sentinelle

Un sous-accord a été signé entre AIDSCAP et le Laboratoire de Bactériologie et de Virologie de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

III. Problème

Le Gouvernement du Sénégal n'a pas fourni sa contribution en personnel, à savoir deux techniciens qui doivent travailler dans deux volets importants du projet: le volet MST et le volet surveillance sentinelle.

Marketing Social des Contraceptifs
 (685-0307)
 (En cours d'élaboration)

<u>Durée</u>	<u>Personnel</u>
Cinq ans (Août 95 - Août 2000)	Responsable USAID de l'Elaboration:
<u>Coût global prévu</u> (en dollars EU)	Equipe 1er Objectif Stratégique
<u>Contributions:</u>	<u>Principaux Contractants</u>
Etats-Unis : 10.000.000 (Estimations)	<u>ou Organismes</u>
Sénégal : 2.850.000 (Estimations)	SOMARC
Total général: 12.850.000 (Estimations)	(En negociation)

L'USAID est en train d'élaborer un nouveau Projet de Développement du Marketing Social qui sera financé au cours de l'Année fiscale américaine 1996. Le Projet mettra en place un programme national de marketing social financièrement autonome pour augmenter la disponibilité au Sénégal des contraceptifs et autres produits de santé essentiels.

Le nouveau Projet va (1) créer un programme national de marketing social de contraceptifs et autres produits de santé essentiels; (2) promouvoir et encourager la participation du secteur privé aux activités de planification familiale et de santé; (3) augmenter l'accès aux services de planification familiale et de survie de l'enfant; et (4) réduire les charges du système de santé publique.

Le Projet sera basé sur les résultats d'une activité pilote de marketing social de condoms financée dans le cadre du Projet Survie de l'Enfant/Planification Familiale en plus des 500.000 dollars devant être alloués sur l'Allocation annuelle du Budget de Fonctionnement de l'USAID pour l'exercice 1995. Cette activité pilote doit permettre de tester la faisabilité du marketing social des condoms aussi bien par les pharmacies que par d'autres circuits.

Deux domaines clés de réforme de politiques seront traités: Le Projet mettra l'accent sur la réforme des politiques pour développer la vulgarisation des contraceptifs et autres produits de santé essentiels auprès du grand public. Le Projet encouragera l'expansion et la diversification des organismes du secteur privé impliqués dans la fourniture de produits de planification familiale et de santé.

**II. 2ème OBJECTIF: AUGMENTATION DE LA PRODUCTIVITE
AGRICOLE DANS LES ZONES OU LA
PLUVIOMETRIE EST FIABLE**

2.1 Objectif ciblé: Améliorer la Productivité des Sols

**2.2 Objectif ciblé: Augmenter l'Utilisation des
Technologies adaptées**

Projets en Exécution

- . Recherche Agricole Basée sur les Ressources Naturelles
- . Gestion de l'Eau dans la Zone Sud
- . Développement de l'Entreprise Agricole à Kaolack
- . Gestion Communautaire des Ressources Naturelles

Projets en Préparation

- . Durabilité des Ressources Naturelles

**Recherche Agricole Basée sur la Gestion des Ressources Naturelles
(685-0285)**

<u>Durée:</u> Sept ans (31 juil 91 - 31 juil 98)	<u>Personnel:</u> Directeur: Mohamadou El Habib Ly, Directeur Général de l'ISRA Responsable USAID: Mawa Diop
<u>Coût global</u> (en dollars E.U.)	<u>Principaux Contractants</u> <u>ou Organismes:</u> Consortium for International Development (CID) Development Alternatives, Inc. (DAI)
<u>Contributions:</u> Etats-Unis : 19.750.000 Sénégal : 3.500.000 Total général: 23.250.000	
<u>Situation financière au 30/11/94</u> Montant engagé : 11.000.000 Montant décaissé : 2.300.071 Montant non décaissé: 8.699.929	

I. Description du Projet

Le but de ce projet d'une durée de sept ans est d'augmenter la productivité des systèmes de culture céréalière dans les zones à pluviométrie fiable. Le projet est donc axé sur la productivité des cultures dans la zone sud du pays la plus favorable, zone qui comprend environ 75% du total des terres exploitables au Sénégal.

Le projet vise à appuyer l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA) pour la génération de technologies de gestion des ressources naturelles permettant d'accroître la productivité et la viabilité des systèmes de production du mil, du sorgho, du maïs et du riz. Par son soutien à travers l'assistance technique, les biens d'équipement, la formation de participants et les subventions de recherche, le projet vise à réaliser quatre principaux objectifs: (1) améliorer le programme de recherche de l'ISRA basée sur la gestion des ressources naturelles; (2) mettre au point des technologies de gestion des ressources naturelles, les valider et faciliter leur adoption; (3) établir un système de recherche solide dans lequel les agriculteurs sont partie prenante pour concevoir, tester et valider la recherche; et (4) améliorer la gestion financière et de la recherche à l'ISRA.

Le projet sera exécuté par une équipe d'assistance technique du Consortium for International Développement (CID). L'assistance technique de courte et longue durées aidera l'ISRA à concevoir et à exécuter un programme de recherche agricole appliquée basée sur la gestion des ressources naturelles et axée sur les céréales. La priorité sera ainsi accordée aux essais en milieu paysan et au transfert de technologie. La capacité institutionnelle de l'ISRA sera également renforcée pour lui permettre de planifier, gérer

issues de la phase 1.

-Première Revue conjointe annuelle du projet menée en mars 1993 (ISRA, CID, et USAID)

C. Formation

- Niveau PhD
Cinq (5) chercheurs- tel que prévu dans l'Accord de Subvention- présentement aux Etats-Unis.

- Niveau Masters
Quatre chercheurs (4)- sur les dix (10) prévus- présentement aux Etats-Unis.

- Formation et femmes (niveau licence es sciences)
Dix (10) femmes sélectionnées en formation à l'ENSA et à l'IST.

D. Programmes de recherches

- Une étude d'inventaire des technologies existantes dans la zone du projet a été menée et le rapport final approuvé.

- Etude d'impact sur le riz menée.

- Etude des besoins de l'ISRA en systèmes d'information géographiques menées.

- Programmes de l'ISRA sur les ressources naturelles:
La mise à la disposition de l'ISRA des fonds d'appui à ce programme est liée à l'établissement des priorités pour la recherche sur les ressources naturelles et la certification du système de financement de base de l'ISRA. La stratégie de gestion du programme de recherche basée sur les ressources naturelles a été élaborée. L'examen du système de gestion financière de l'ISRA ne se fera qu'à la fin de la phase 2 de la mission d'assistance financière de Ernst & Young.

- Programme de subventions à la recherche collaborative
Huit (8) propositions de recherche ont été sélectionnées et sont en train d'être mises en oeuvre (ISRA, ONG et ORG.PAYS.)

- Programme de subvention aux chercheurs:
Six (6) propositions de recherche ont été sélectionnées et en cours d'exécution.

E. Assistants techniques à court-terme

Douze (12) consultants ont aidé à la mise en place d'un plan pour un système d'information géographique, l'évaluation externe de cinq programmes de recherche de l'ISRA, la mise en place de système de gestion, de suivi et d'évaluation dans le cadre du projet, et l'exécution d'études d'impact.

III. Problèmes: Aucun problème majeur.

**Gestion de l'Eau dans la Zone Sud
(685-0295)**

<u>Durée</u> Huit ans (22 août 88 - 30 juin 96)	<u>Personnel</u> Directeur: Pierre Tendeng, MDRH Responsable USAID: Abdoulaye Barro
<u>Coût global</u> (en dollars EU)	<u>Principaux Contractants</u> <u>ou Organismes:</u> Louis Berger International (LBI)
<u>Contributions:</u>	
Etats-Unis : 18.000.000	
Sénégal : 2.700.000	
Total général: 20.700.000	
<u>Situation financière au 30/11/94</u>	
Montant engagé : 17.675.000	
Montant décaissé : 10.966.996	
Montant non décaissé: 6.708.004	

I. Description du Projet

Ce projet vise à améliorer la récupération des terres agricoles et l'utilisation de l'eau par les agriculteurs en vue d'augmenter la production agricole. Il aidera les agriculteurs à récupérer les terres arables productives perdues et à utiliser l'eau de manière plus rationnelle pour la culture. D'ici à la fin du projet, approximativement 60 vallées et 15.000 hectares de terres seront récupérés ou auront fait l'objet d'une meilleure maîtrise et utilisation de l'eau. L'amélioration de la maîtrise et de l'utilisation de l'eau conduira à la stabilité de la production durant les années de pluviométrie variable ou faible et à l'augmentation du rendement moyen du riz de 1,8 tonne à l'hectare durant les années de pluviométrie normale. Le Projet a quatre volets liés visant à protéger et récupérer les terres salinisées, améliorer la maîtrise de l'eau sur les terres non salinisées, et accroître la productivité des cultures céréalières.

Premièrement, dans le cadre du volet Maîtrise et Gestion de l'Eau, des plans de gestion de l'eau seront élaborés avec les comités villageois de gestion de l'eau et des digues seront construites.

Deuxièmement, le volet Renforcement institutionnel améliorera la capacité des services techniques traditionnels de l'agriculture et de l'hydraulique de l'Etat à appuyer le développement hydraulique dans la zone sud, à développer les capacités des villageois à faire fonctionner et entretenir les infrastructures hydrauliques et à encourager l'utilisation de services privés de gestion de l'eau dans les zones du projet.

Troisièmement, le volet Recherche opérationnelle et appliquée soutiendra des contrats avec les institutions nationales de recherche pour aider à identifier les pratiques adaptées localement en matière d'utilisation de l'eau, des sols et de gestion.

Enfin, le volet Suivi de l'Environnement et du Projet suivra l'impact du Projet et des autres projets hydro-agricoles sur le bassin de la Casamance et son estuaire.

II. Progrès réalisés à ce jour:

1) Maitrise et gestion de l'eau:

Au 30 Novembre, 1994, 14 vallées ont été aménagées dans les régions de Ziguinchor et Kolda. Quatre (4) autres sont en phase de finition et devront être terminées en janvier. Douze nouvelles vallées (7 dans la région de Ziguinchor et 5 dans la région de Kolda) ont été sélectionnées pour le programme d'aménagement de 1994. Les études préliminaires sont terminées (topographie et géotechnique).

2) Renforcement institutionnel:

Différents types de formation ont été offerts aux personnel du projet, aux Inspections Regionales de l'Hydraulique et de l'Agriculture.

* Formation long-terme à l'Université d'Etat de Louisiane, aux Etats-Unis, pour deux ingénieurs de l'agriculture et deux de l'hydraulique.

* Formation locale: informatique, topographie, construction et supervision, "Femmes et Formation en Gestion Appliquée" (FEFGA), multiplication et conservation de semences, compostage, entretien des digues, etc..

* Formation court-terme en pays tiers ou aux Etats-Unis: gestion de l'eau, irrigation, gestion de projet, entretien des barrages, etc...

Etant donné l'importance de l'implication des ONG dans le projet en général et plus particulièrement dans ce volet, un responsable des activités des ONG a été recruté en octobre 94.

3) Recherche appliquée et suivi de l'environnement:

Un accord a été signé avec l'ISRA en août 1993. Une année de collecte de données a été bouclée. Cependant le rapport n'a encore pas été soumis.

Un sociologue a été recruté en Octobre 94 pour définir les données à recueillir, en coordonner la collecte, l'interprétation et l'utilisation.

**Développement de l'Entreprise Agricole à Kaolack
(685-0302)**

<u>Durée</u>	<u>Personnel</u>
Cinq ans (25 sept 92 - 24 sept 97)	Directeur: Robert Smith-Taylor
<u>Coût global</u> (en dollars EU)	AFRICARE
<u>Contributions:</u>	Gestionnaire:
Etats-Unis : 8.000.000	Dermort Mc Hugh
Sénégal : -	Responsable USAID:
Total général: 8.000.000	François Faye
<u>Situation financière au 30/11/94</u>	<u>Principaux Contractants</u>
Montant engagé : 8.000.000	<u>ou Organismes:</u>
Montant décaissé : 1.497.653	GIE, ONG, Groupements
Montant non décaissé: 6.502.480	villageois,
	Organismes publics

I. Description du Projet

Ce projet est d'une durée de cinq ans et a pour but d'augmenter les revenus et la productivité agricoles dans la région de Kaolack, grâce à une utilisation viable des ressources naturelles. L'objectif visé est de créer et soutenir dans la région de Kaolack 72 entreprises agricoles ou agroindustrielles de groupements d'intérêt économique utilisant des méthodes de production respectueuses de l'environnement.

Les activités entreprises par AFRICARE, une ONG américaine fondée en 1971, comprendront essentiellement l'appui aux groupements villageois pour leur permettre l'accès au crédit agricole, ainsi qu'une assistance technique en formation aux technologies de production viables, aux techniques de gestion et de développement d'entreprise, de gestion des ressources naturelles, et en alphabétisation fonctionnelle.

AFRICARE travaillera avec les villageois de la région pour améliorer les infrastructures existantes (puits, abreuvoirs et parcs d'embouche) dans des villages sélectionnés, en appui aux objectifs du Projet.

De plus, AFRICARE collaborera avec d'autres ONG et organismes publics pour la réalisation du projet.

ressources naturelles dans les zones rurales.

Le projet comprendra 4 (quatre) principaux volets: 1) Identification et Analyse des Politiques; 2) Développement des Ressources Humaines; 3) Aménagement des Terroirs; et 4) Suivi de la Gestion des Ressources Naturelles.

Le projet sera exécuté en collaboration avec une équipe d'assistance technique du South East Consortium for International Development (SECID).

II. Progrès réalisés à ce jour

Toute l'Equipe d'Assistance Technique composée de
A. Un Expert en Ressources Naturelles - Chef d'Equipe
B. Un Expert Financier/Gestionnaire des subventions
C. Un Expert en Aménagement des Terroirs
est arrivée comme prévu dans le contrat avec la firme SECID.

L'Arrêté Ministriel portant la création du Projet de Gestion Communautaire a été signé le 20 octobre ainsi que la nomination de Mr Abdourahmane Samoura comme Directeur National du Projet par le Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature.

III. Problèmes: Aucun problème majeur.

Durabilité des Ressources Naturelles
 (685-0304)
 (En cours d'élaboration)

<u>Durée</u>	<u>Personnel</u>
Trois ans (Août 95 - Août 98)	Responsable USAID de l'Elaboration:
<u>Coût global prévu</u> (en dollars EU)	Equipe Objectif stratégique No. 2
<u>Contributions:</u>	<u>Principaux Contractants</u>
Etats-Unis : 11.000.000 (Estimations)	<u>ou Organismes</u>
Sénégal : 3.000.000 (Estimations)	A déterminer
Total général: 14.000.000 (Estimations)	

Ce nouveau programme d'assistance hors-projet de Soutien Durable à la Gestion des Ressources Naturelles est en cours d'élaboration pour appuyer le développement et la mise en oeuvre d'une politique cohérente de Gestion des Ressources Naturelles, y compris un Plan National pour l'Environnement comportant des mesures incitatives à une gestion et conservation durables des ressources naturelles. Le nouveau programme mettra l'accent sur la gestion des ressources naturelles. Son but est de développer et de renforcer la protection d'un environnement capable d'assurer des augmentations durables de la productivité agricole pour accompagner une croissance économique soutenue.

**III. 3ème OBJECTIF: AUGMENTATION DE LA VALEUR DE
L'ARBORICULTURE**

- 3.1 Objectif ciblé: Planter plus d'Arbres**
- 3.2 Objectif ciblé: Augmenter la Protection
des Arbres existants**

Projets en Exécution

- . Reboisement
- . Développement de l'Entreprise Agricole à Kaolack
(Egalement 2ème Objectif stratégique)
- . Gestion Communautaire des Ressources Naturelles
(Egalement 2ème Objectif stratégique)

Reboisement
(685-0283)

<u>Durée</u> Huit ans (22 août 86 - 31 mars 95)	<u>Personnel</u> Directeur: Clément Diédhiou, MEPN Responsable USAID Mamadou Bâ
<u>Coût global</u> (en dollars EU) Contributions: Etats-Unis : 14.000.000 Sénégal : 3.175.000 Total général: 17.175.000	<u>Principaux Contractants</u> <u>ou Organismes:</u> South East Consortium for International Development (SECID)
<u>Situation financière au 30/11/94</u> Montant engagé : 14.000.000 Montant décaissé : 11.925.318 Montant non décaissé: 2.074.682	

I. Description du Projet

Le but du projet est de susciter une large participation populaire à la plantation d'arbres avec des ressources locales et privées. Le projet encourage les agriculteurs, les collectivités locales et les entrepreneurs à planter et entretenir les arbres. Il met l'accent sur la plantation pour des bénéfices économiques et un accroissement de la production agricole, et non, comme dans le passé, pour la production de bois de chauffage. Les principales activités du projet comprennent:

(a) Une campagne d'information par les médias pour transmettre au public 1) le message que les arbres profitent au propriétaire, à ses enfants, à sa communauté et à son pays; 2) que celui qui plante un arbre et l'entretient en tire des bénéfices; et 3) des informations techniques et commerciales.

(b) Une Formation pour aider le personnel administratif et de terrain de la Direction des Eaux et Forêts et d'autres organismes publics impliqués dans la foresterie à comprendre l'importance de l'agroforesterie et de la promotion de la plantation et de l'entretien des arbres par le secteur privé. Le projet finance les participants sénégalais pour des formations à long terme dans des institutions américaines, des formations à court terme au Sénégal et des voyages d'études dans des pays tiers choisis et aux Etats-Unis.

(c) Le co-investissement destiné à rembourser 50% des coûts financiers supportés par les collectivités et les particuliers éligibles, dans le cadre de leurs programmes locaux de plantation

d'arbres. Cette activité financera les particuliers et groupements qui prendront l'initiative de planter des arbres.

(d) Promotion du secteur privé: A mesure que commenceront à apparaître des débouchés commerciaux pour les plants, les produits forestiers et les services tels que la plantation sur les axes routiers, le secteur privé augmentera sa capacité et sa participation. L'assistance technique aidera les investisseurs à identifier des débouchés, renforcera les institutions locales pour appuyer le secteur privé et aidera à réaliser les études de marché requises.

(e) Dialogue sur les Politiques: Pour encourager le Gouvernement du Sénégal à mettre en place des politiques favorables qui stimulent une participation populaire massive à la plantation et à l'entretien des arbres.

(f) Plantation sur les axes routiers: Pour créer et appuyer les petites entreprises du secteur du reboisement. Par appels d'offres, le projet choisira des entreprises locales pour réaliser des plantations d'arbres sur les axes routiers dans les dix régions du pays pendant toute la durée du projet. Les municipalités se chargeront de la protection et de l'entretien des arbres une année après leur plantation par les entrepreneurs.

II. Progrès réalisés à ce jour

Le projet a atteint tous ses objectifs. Le programme test, servant de transition entre le projet et le Projet de Gestion Communautaire des Ressources Naturelles, sera terminé le 31 décembre 1994. L'évaluation finale du projet sera menée en janvier 1995.

III. Problèmes: Aucun problème majeur.

IV. 4ème OBJECTIF: LIBERALISATION ACCRUE DU MARCHÉ

**4.1 Objectif ciblé: Augmenter les Activités
du Secteur privé**

4.2 Objectif ciblé: Réduire la Réglementation

Projets en Exécution

- . Programme d'Ajustement Structurel de la Filière rizicole
- . Programme de Vivres pour le Développement
PL 480 Titre III (AF 92 - AF 94)
- . Appui à la Réforme du Secteur Bancaire
(Comme objectif d'opportunité pour la
Politique de Crédit)

Programme d'Ajustement Structurel de la Filière Rizicole (PASR)
(685-0297/0301)

<u>Durée</u>		<u>Personnel</u>	
Cinq ans (28 fév 94-1er mars 1999)		Directeur:	
		Aliou Seck, MEFP	
		Baba Dioum, UPA	
		Responsable USAID:	
		Kifle Negash	
<u>Coût Global</u> (en dollars EU)		<u>Principaux Contractants</u>	
Contributions:		<u>ou Organismes</u>	
Etats-Unis	33.000.000	Unité de Politique	
Sénégal	535.000	Agricole (UPA)	
Total Général	33.000.000		
<u>Situation financière au 30/11/94</u>			
Montant engagé	:	16.000.000	
Montant décaissé	:	0	
Montant non décaissé:		16.000.000	

I. Description du Programme

Le programme a pour but de contribuer à accroître les revenus du secteur privé par la libéralisation des marchés agricoles.

Le but spécifique du PASR est d'accroître les revenus des agriculteurs qui produisent actuellement du riz paddy pour le marché intérieur par la libéralisation de la commercialisation et de la transformation du riz. Le PASR y parviendra en soutenant les efforts du GRS visant à apporter deux changements fondamentaux. Premièrement, les prix administrés seront remplacés par un système de prix reflétant mieux les coûts économiques réels. Deuxièmement, les entreprises parapubliques inefficaces seront remplacées par des entreprises privées efficaces et compétitives.

Pour réaliser son objectif global d'accroissement des revenus du secteur privé par la libéralisation de la commercialisation et de la transformation du riz, le GRS devra mener d'importantes réformes et activités dans le cadre des six objectifs de soutien ci-après: (1) suppression totale de tous les prix administrés dans la sous-filière riz, (2) remplacer le prix fixe du riz paddy par un prix de référence (ou indicatif) du paddy, (3) suppression de toutes les subventions aux coûts de transport en s'assurant que les consommateurs paient le coût total des coûts différentiels de transport, (4) suppression des marges distributeurs fixes dans tout le pays, (5) suppression du prix de gros fixe du riz brisé à Dakar (pivot de l'actuel système des prix administrés), et (6) réforme des deux institutions clés de la sous-filière riz. Par ces réformes institutionnelles, le Bénéficiaire privatisera ou fermera toutes les rizeries de la

SAED (société parapublique chargée de l'achat et de la transformation du riz paddy) et supprimera les activités de la SAED dans la commercialisation et la transformation du paddy. Le Bénéficiaire supprimera toutes les activités de commercialisation de gros du riz de la Caisse de Péréquation et de Stabilisation des Prix (CPSP). Après sa restructuration, les activités de la CPSP se limiteront à assurer le suivi de la sous-filière riz, à passer contrat avec le secteur privé pour le riz brisé importé seulement et en situation d'urgence seulement, et à passer contrat avec le secteur privé pour la gestion des stocks de sécurité de riz pour le compte de la CPSP. Les accords de subvention pour une assistance budgétaire d'un montant de 31 millions de dollars, et pour une assistance technique et les coûts afférents d'un montant de 2 millions de dollars, ont été signés le 28 février 1994.

II. Progrès réalisés à ce jour

Le Gouvernement a rempli les conditions préalables suivantes attachées au déboursement de la première tranche:

- l'élimination des prix administrés, de référence ou indicatifs pour le riz paddy; le prix au producteur du paddy est à l'heure actuelle déterminé par les forces du marché;
- le Gouvernement a éliminé toute référence à la subvention aux rizeries privées;
- le Gouvernement a procédé à la privatisation des deux rizeries SAED\URIC;
- le Gouvernement a pris la décision de désengager la CPSP de la commercialisation du riz local; sur ce point, il est à noter que la CPSP détient encore des stocks importants de riz local dans les rizeries de Ross Béthio et de Richard Toll.

Conditions restant à remplir avant le déboursement de la première tranche; outre la condition relative à l'ouverture du compte bancaire PASR à Paris, les autres conditions sont les suivantes:

- la préparation du plan de restructuration de la CPSP;
- la suppression de la péréquation transport sur le riz brisé dans toutes les régions sauf celles de Kolda et de Ziguinchor;
- la suppression des prix administrés sur le riz brisé sauf pour le prix de gros à Dakar, dans toutes les autres régions sauf celles de Kolda et Ziguinchor.

III. Problème: Aucun problème majeur.

Appui au Développement des Ressources Humaines (HRDA)
(698-0463.85)

<u>Durée</u> Neuf ans (10 juin 88 - 30 sept. 97)	<u>Personnel</u> Directeur: Cheikh Tidiane Diop Directeur Service Coopération Secrétariat Général du Gouvernement Responsable USAID: Mamadou Diarra
<u>Coût global</u> (en dollars EU)	
Contributions:	
Etats-Unis : 10.000.000	
Sénégal : -	
Total général: 10.000.000	
<u>Situation financière au 30/11/94</u>	<u>Principaux Contractants</u> <u>ou Organismes:</u>
Montant engagé : 7.157.195	African Training for Leadership and Advanced Skills (ATLAS)
Montant décaissé : 4.971.197	SENECI, CESAG
Montant non décaissé: 2.185.998	

I. Description du Projet

Le projet d'Appui au Développement des Ressources Humaines (HRDA) consiste en des programmes de formation universitaire ou spécialisée, de courte et longue durées, s'adressant à des cadres sénégalais travaillant dans le secteur public et le secteur privé. Ce projet pluriannuel vise à augmenter le nombre de Sénégalais formés dans des domaines prioritaires contribuant à un meilleur développement économique et social du Sénégal.

Le Projet d'Appui au Développement des Ressources Humaines aidera le Bénéficiaire à satisfaire des besoins critiques en ressources humaines en fournissant une assistance financière aux programmes de formation qui pourraient être annuellement convenus, à la suite du plan quinquennal de formation à long terme de l'USAID qui reflète l'accord entre l'USAID et le Bénéficiaire sur les besoins de formation prioritaires des deux parties. Les programmes seront axés sur: (a) la formation technique et en gestion pour les responsables du secteur public; (b) les techniques d'intervention pour les organisations non gouvernementales (ONG); (c) de nouvelles idées et approches tant pour le secteur privé que public; (d) des formations techniques ciblées; et le renforcement des institutions locales de formation.

Le Projet HRDA est flexible en ce qui concerne le niveau de formation à offrir (sanctionnée ou non par un diplôme), la durée

de la formation (à long et court termes) et le lieu de formation (Etats-Unis, Sénégal ou pays tiers). En plus de la formation universitaire et technique à court et long termes aux Etats-Unis ou dans des pays tiers, des séminaires, ateliers et cours de formation spéciaux sur place seront financés. Des possibilités de formation pour les femmes et les entrepreneurs privés seront encouragées.

II. Progrès réalisés à ce jour:

-- 229 participants du secteur public et privé ont été envoyés aux Etats-Unis au total répartis comme suit:

-- 62 participants pour une formation académique dans les domaines suivants: gestion des affaires, macro-économie, politique de population et démographie, santé publique, économie agricole, gestion des ressources naturelles, et statistiques agricoles.

-- 167 participants à différents stages de courte durée à l'Université de Connecticut, Pittsburgh, Michigan, Boston, Clark Atlanta, à des séminaires ou conférences dans les domaines de la santé ou de la privatisation ou à des tours d'observation pour des magistrats.

-- 95 personnes ont participé à des activités de formation de courte durée en Afrique liées à l'entrepreneuriat, à la gestion financière, et à la privatisation.

-- Le projet a financé des activités sur place, ayant trait à la décentralisation, à la gestion de l'environnement, à la création d'entreprises ainsi que des séminaires, ateliers, journées de réflexion organisés par des groupements féminins ou associations d'intérêt commun auxquels ont participé plus de 10.000 personnes.

III. Problèmes: Aucun problème majeur.

**Appui aux ONG
(685-0284)**

<u>Durée</u> Huit ans (22 juin 90-30 juin 98)	<u>Personnel:</u> Direction: Comité national du Projet présidé par Ousmane Kâ, MEFP Responsable USAID: Binetou Kâ
<u>Coût global</u> (en dollars EU)	<u>Principaux Contractants</u> <u>ou Organismes:</u> New Transcentury Foundation (NTF)
Contributions:	
Etats-Unis : 21.000.000	
Sénégal : 1.500.000	
Total général: 22.500.000	
<u>Situation financière au 30/11/94</u>	
Montant engagé : 20.125.000	
Montant décaissé : 3.213.616	
Montant non décaissé: 16.911.384	

I. Description du Projet

L'objectif de ce projet est d'améliorer le niveau de vie des Sénégalais démunis; amélioration mesurée par un plus grand accès aux inputs, aux biens et aux marchés, un meilleur accès aux soins de santé primaires, à l'alphabétisation fonctionnelle, ainsi qu'au crédit et à l'épargne. Le but du projet est de permettre aux ONG nationales, aux associations d'ONG et aux groupements communautaires de planifier, concevoir et exécuter des activités de développement viables avec l'assistance des ONG américaines. Le projet a deux volets essentiels liés tant sur le plan conceptuel que sur le plan opérationnel: (1) appui institutionnel aux ONG et associations d'ONG et (2) sous-subsventions à des ONG américaines, à des ONG locales ou à des ONG américaines et ONG locales travaillant en collaboration pour des activités communautaires viables.

Le projet fournira un appui institutionnel pour renforcer la capacité des ONG à planifier, concevoir, exécuter, et évaluer des activités de projet. Le projet soutiendra l'assistance technique et la formation nécessaires au renforcement de la capacité institutionnelle des ONG dans les domaines de la planification, la gestion, la conception, le suivi, l'évaluation et l'exécution des projets. Ce soutien institutionnel sera basé sur l'évaluation des besoins. Le projet soutiendra et encouragera des liens de renforcement institutionnel et collaboratifs entre les ONG américaines et les ONG locales ou les associations communautaires.

Les sous-subsventions communautaires financeront une large gamme d'activités communautaires dans des domaines du développement tels que l'agriculture, la gestion des ressources naturelles, la micro et petite entreprise, les soins de santé primaires, la planification familiale et l'éducation informelle; activités élaborées et exécutées par les communautés elles-mêmes avec l'assistance d'ONG américaines, d'autres ONG travaillant au Sénégal et d'ONG américaines et locales travaillant en collaboration. Ces activités fourniront non seulement des avantages directs aux communautés mais amélioreront également la capacité des organisations locales et des groupements communautaires à mobiliser eux-mêmes des ressources et à planifier, gérer et exécuter d'autres activités de développement viables.

Le projet est exécuté par un organisme de coordination, l'Unité d'Appui (UA) établie et gérée par New Transcentury Foundation (NTF), l'ONG américaine chef de file qui a été sélectionnée par voie d'appel à la concurrence. L'UA organise et assure l'ensemble de la formation, l'assistance technique, le traitement, le suivi et l'évaluation des subventions, la gestion financière et l'appui organisationnel dans le cadre du projet. Le Comité National du Projet (CNP) fournit à l'UG des conseils de politique et doit approuver les subventions à partir de certains niveaux. L'USAID/Sénégal est très impliquée dans le suivi et l'évaluation du projet, la sélection et l'approbation des subventions, et participe à la coordination avec le GRS et les autres projets.

Le projet est actuellement en processus de reformulation en collaboration avec toutes les parties concernées pour se conformer davantage aux objectifs stratégiques de la Mission. A la fin de ce processus, il y aura certainement un changement dans le but et l'objectif du projet ainsi que dans la portée de ses interventions.

II. Progrès réalisés à ce jour

L'Unité d'Appui, qui est chargée de l'exécution du projet, a été mise sur pieds et a commencé son travail avec les ONG. Ainsi, dix-neuf subventions, dans les domaines de l'agriculture, de la gestion des ressources naturelles, de la santé, de l'alphabetisation et de la formation, ont déjà été approuvées et certaines sont en train d'être exécutées. Parmi les subventions approuvées, douze sont de taille macro, quatre de taille moyenne, et trois de taille micro.

Dans le volet Formation/Appui Institutionnel, 61 (soixante et une) ONG ont été formées dans des domaines divers (Méthode Accélérée de Recherche Participative, Diagnostic Institutionnel

Participatif, Certification Financière, Elaboration de Projets, Gestion de Projets, etc..), avec près de 220 participants.

Le projet est présentement dans une phase de reformulation pour mieux le rendre conforme aux nouveaux objectifs stratégiques de l'USAID. Cette reformulation est en train d'être entreprise avec la collaboration de l'Unité d'Appui, du Gouvernement du Sénégal (MFEF, MEFP), et de la communauté des ONG.

III. Problèmes: Aucun problème majeur.

Appui au Programme
(685-0294)

<u>Durée</u> Programme Annuel (*)	<u>Personnel:</u> Responsable USAID: Massar Bèye
<u>Coût global(*)</u> Selon les besoins annuels	<u>Principaux Contractants</u> <u>ou Organismes:</u> Sans objet

Le principal but du Projet est de fournir un mécanisme flexible pour financer la conception et l'élaboration du soutien de l'USAID aux projets et programmes, études de faisabilité, analyses et évaluations pour le Gouvernement du Sénégal. Le Projet, dont les fonds sont gérés par l'USAID en accord avec le Gouvernement du Sénégal, inclura le financement des types d'activités suivants:

- a. Etudes, évaluations sectorielles liées à la Stratégie du Programme de l'USAID au le Sénégal (CPSP), ou autres études spéciales permettant d'améliorer les efforts de dialogue sur les politiques ou de favoriser une meilleure compréhension des contraintes techniques, institutionnelles et organisationnelles.
- b. Elaboration de projets ou programmes, études de faisabilité, recherche opérationnelle et tests pilotes d'hypothèses susceptibles de conduire à la conception définitive de projets ou à l'exploration de nouvelles orientations en matière de programme, des évaluations de l'impact et des priorités du programme de l'USAID.
- c. Activités générales telles que séminaires, ateliers, enquêtes et études spéciales d'ordre économique, sectoriel ou statistique qui ne peuvent pas être associées à un seul et unique projet. Cette catégorie inclut la publication et la diffusion de résultats de recherche et d'études techniques appropriées.
- d. Petites activités exploratoires de recherche ou de soutien à celles-ci, notamment des enquêtes/études de pointe nécessaires aux explorations préliminaires du programme.

* Les allocations annuelles dépendent des besoins de la Mission.

e. Evaluations de projets et hors projet et des activités de gestion financière/audit non budgétisées dans le cadre d'un projet, d'un programme spécifique ou d'autres conventions de financement y compris le programme PL-480.

f. Coûts raisonnables d'exécution pré-projets ou financement-relais entre les projets qui s'achèvent et les projets-relais.

g. Coûts des programmes liés au suivi ou à l'audit des fonds en monnaie locale, lorsque des fonds en monnaie locale ne sont pas disponibles à cet effet.

h. Coûts liés aux voyages ou à la formation à court terme du personnel du Pays hôte lorsque d'autres fonds ne sont pas disponibles à cet effet.

VI. ANNEXE

Liste des Engagements de 1961 à 1994

ANNEXE

Engagements de l'USAID/Sénégal (AD, ESF, AEPRP, et PL 480) de 1961 à 1994
(En milliers de dollars EU)

Année Fiscale	Assistance dans le cadre des Projets	Assistance hors-projet (ESF/AEPRP)	PL-480 ^A	Régional ^B	OMVS/OMVG	Montant total des engage- ments AF 1961/94
1961-65*	9.600	-	4.300	-	-	13.900
1966	1.400	-	1.300	-	-	2.700
1967	900	-	5.600	-	-	6.500
1968	1.100	-	1.500	-	-	2.600
1969	1.000	-	2.100	-	-	3.100
1970	800	-	3.400	-	-	4.200
1971	600	-	2.600	-	-	3.200
1972	800	-	1.100	-	-	1.900
1973	900	-	1.600	-	-	2.500
1974	900	-	7.900	-	-	8.800
1975	5.643	-	2.100	-	-	7.743
1976	1.938	-	1.465	-	-	3.403
1977	8.554	-	2.954	-	-	11.508
1978	9.144	-	6.625	-	-	15.769
1979	12.140	-	5.487	-	-	17.627
1980	10.000	-	13.565	1.528	-	25.093
1981	14.800	-	21.483	2.063	4.604	42.950
1982	16.500	-	13.190	1.601	3.012	34.303
1983	14.058	5.000	13.367	1.860	10.033	44.318
1984	22.885	10.000	15.905	1.247	3.528	53.565
1985	22.104	15.000	6.661	3.070	4.000	50.835
1986	20.375	26.484 ^{C/}	12.943	1.152	1.500	62.454
1987	18.733	11.075	12.677	2.106	1.500	46.091
1988	21.100	-	7.645	120	2.350	31.215
1989	23.972	24.200 ^{D/}	5.000	141	1.000	54.313
1990	10.500	26.500	5.000	120	-	42.120
1991	17.970	6.500 ^{E/}	10.000	191	-	34.661
1992	30.000 ^{G/}	3.000 ^{F/}	8.000	125	-	41.125
1993	22.350 ^{H/}	-	3.800	216	-	26.366
1994	19.135	14.000 ^{I/}	-	157	-	33.292
TOTAL	332.766	138.759	203.467	15.697	31.527	722.216

* Aucune assistance avant l'AF 1961

A/ Inclut le PAM et le transport maritime jusqu'en 1988, et seulement le transport maritime à partir de 1989.

B/ Exclut les programmes de l'OMVS/OMVG

C/ Programmes AEPRP-I (14 millions) et ESF-IV (12,484 millions)

D/ Programmes ESF-VI (9,7 millions) et ESF-VII (14,5 millions)

E/ Rallonges Programmes AEPRP-II (5,5 millions) et ESF-VII (1 million)

F/ Rallonges Programme ESF-VII (3 millions et 1 million).

G/ Inclut les fonds reprogrammés du "DFA" et "SDP".

H/ Inclut les fonds réservés pour la Survie de l'Enfant (1,8 million)

I/ Programme d'Ajustement de la Filière Rizicole (14 millions)